

MINISTERE DES MINES ET
DE LA GEOLOGIE

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU PETROLE

N° 017 / 24 /MMG/DIRCAB /DGP. -

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
DE LA DIRECTION GENERALE DU
PETROLE**

Janvier 2024

f

Introduction

La mission assignée à la Direction Générale du Pétrole (DGP) est l'exécution de la politique du Gouvernement dans le domaine du pétrole, l'élaboration des règles et procédures et d'en assurer l'application. Au cours de l'année 2023, la DGP a fait face à des défis majeurs qui ont entravés son bon fonctionnement.

Le présent rapport retrace les activités menées par la DGP, à la lueur des actions contenues dans la lettre de mission du Ministre pour le secteur pétrolier. Il était prévu, entre autres:

- De prendre les dispositions concrètes pour l'exploitation du pétrole;
- De revoir à la hausse, les quotas des formations dans le domaine du secteur
- De développer le partenariat public/privé dans le secteur pétrolier
- De procéder à la relecture du code Pétrolier ;
- D'élaborer la politique et la stratégie nationale du secteur assorti d'un plan d'action.

A- DES ACTIONS REALISEES

1- De la reprise des travaux d'exploitation du pétrole

Après le retrait fin 2022 du permis du Bloc C et la résiliation du Contrat de la société sud-africaine DIG OIL pour non-respect des obligations contractuelles, il ne reste plus que les sociétés d'exploration chinoises pétrolières PTIAL et PTI-IAS. Celles-ci ont suspendu les travaux de terrains depuis 2018 pour cas de force majeure.

A l'issue de la réunion du Comité Conjoint Technique (CCT) tenue en septembre 2022 et d'une mission conjointe d'évaluation sécuritaire préalable à la reprise des travaux effectuée en décembre 2022 à Birao, il est convenue qu'un programme de travail assorti d'un budget y relatif soit soumis à l'approbation du Ministre des Mines et de la Géologie et qu'après validation, les travaux reprennent sur le terrain.

Trois (03) forages test devraient constituer l'ossature de ce programme de travail. Les sociétés ont demandé au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour reprendre le contrôle de la région sur le plan sécuritaire, ce qu'il n'a pas tardé à faire avec le déploiement des éléments de Forces Armées Centrafricaines et leurs alliés dans presque toutes les localités de la région des Contrats.

A la surprise générale de l'Administration, ces deux sociétés vont briller par le non-respect de leurs obligations contractuelles. Elles resteront insensibles à plusieurs notes de relance et de rappel, ce qui va occasionner une mise en demeure infructueuse jusqu'à expiration.

A l'heure où nous sommes, la procédure de retrait de ces deux permis est enclenchée.

2- Du volet Formation

En janvier 2023, les discussions avec les partenaires chinois ont abouti à la reprise de la formation et au retour des étudiants centrafricains inscrits en année de Master en Géoscience pétrolière à l'Université de XI'AN en Chine.

Les discussions pour l'augmentation du quota de formation n'ont pas pu se faire pour des raisons évoquées au point 1 ci-dessus.

3- Du développement de partenariat public/privé dans le secteur pétrolier

Après l'ouverture à l'exploration du Bloc C retiré et morcelé, un avis à manifestation d'intérêt est lancé et des discussions sont en cours pour l'octroi de ces Blocs qui ont déjà subi une première phase de valorisation.

4- De la relecture du code Pétrolier

En marge de Africa Oil Week (Semaine Africaine du Pétrole) tenue du 09 au 13 octobre 2023 à Cap Town, le Ministre des Mines et de la Géologie a sollicité et obtenu de la Facilité Africaine au Soutien Juridique, un appui juridique pour la relecture du Code Pétrolier centrafricain qui date de plus de trois décennies.

Une requête est formulée à l'endroit de cet organe et les termes de références pour cet appui sont en cours de rédaction. Toutefois, une évaluation interne du Code actuel pour relever ses faiblesses est déjà réalisée.

5- De l'élaboration de la politique et la stratégie nationale du secteur pétrolier

Un document de politique Nationale de l'Amont Pétrolier validé au niveau interne en 2018 est disponible et mérite d'être réélue. Pour les mêmes raisons ci-dessus évoquées, cette activité n'a pu être réalisée. Cette activité a pris du retard du fait que le même comité de rédaction est absorbé par le processus de relecture du Code Minier actuellement en attente d'adoption par l'Assemblée Nationale

B- DES DOSSIERS TRAITES

Durant cette période, la DGP a traité vingt Six (26) dossiers repartis en correspondances, des projets de notes, rapports et divers dossiers.

C- DU RECOUVREMENT DES FONDS

Des retards sont constatés dans le recouvrement des Fonds Pétroliers de l'année 2023 et le paiement intégral vient d'être finaliser. Ce scénario s'était déjà reproduit en 2022, ce qui a d'ailleurs motivé la mise en demeure. Pour rappel, ces fonds se répartissent ainsi qu'il suit :



- **Des taxes superficielles**

- a- PTI-IAS : $15907 \text{ km}^2 \times 5 \text{ US \$} = 79.530 \text{ US \$}$ soient 45 222 010 F CFA;
- b- PTIAL: $18\ 682,5 \times 6\ 000 \text{ F} = 112\ 095\ 000 \text{ F CFA}$

- **Des Fonds Pétroliers**

- Fonds de Soutien à la Promotion Pétrolière
 - a- PTI-IAS: 150 000 US \$ soient 90 000 000 F CFA
 - b- PTIAL : 150 000 US \$ soient 90 000 000 F CFA
- Fonds de Soutien aux Projets de Développement Communautaire
 - a- PTI-IAS: 100 000 US \$ soient 60 000 000 F CFA
 - b- PTIAL : 100 000 US \$ soient 60 000 000 F CFA.

Au total, le secteur pétrolier a contribué à hauteur de Quatre Cent Cinquante Sept Millions Trois Cent Dix-sept Mille (**457.317.000**) F CFA à l'économie nationale et au budget de l'Etat.

D- AUTRES ACTIVITES

La Direction Générale du Pétrole est fortement impliquée dans d'autres activités au niveau national. Il s'agit entre autres :

- De la participation à l'élaboration du Plan Intérimaire de Développement (PID), document qui devrait servir de relais entre le RCPCA qui prend fin en décembre 2023 et le Plan National de Développement (PND) ;
- L'accompagnement pour le basculement au Budget Programme ;
- La contribution pour l'élaboration du Rapport annuel de l'Initiative pour la transparence dans les Industries extractives (ITIE).

E- DES CONTRAINTES

Certaines difficultés ont entravées la réalisation des activités de la DGP pendant cette période et méritent d'être mentionnées :

- La suspension des travaux de terrains a grandement impacté le fonctionnement de beaucoup de Services ;
- Sur les trois (03) Direction que comporte la DGP, seulement une seule est occupée par un titulaire. Une deuxième est occupée par un intérimaire et ceci depuis plus de trois (03) années ;
- Sur les neuf (09) Services que comportent la DGP, quatre (04) sont occupés par des intérimaires dont un (01) hors statut et ceci depuis plus de trois (03) années ;
- Le rapport Profil-Poste occupé aussi n'est pas respecté ;

F- DES PERSPECTIVES

Afin de lui permettre de remplir efficacement sa mission, la Direction Générale du Pétrole vient d'élaborer un plan d'action triennal qui s'articule autour des axes suivant :

- Favoriser la poursuite des travaux d'exploration sur les blocs A et B au travers d'autres investisseurs sérieux ;
- Prioriser de la formation spécialisée au travers d'un partenariat avec d'autres Instituts du Pétrole en dehors de la formation en Chine;
- Mettre en place la société Nationale des Hydrocarbures;
- Promotion des nouveaux blocs disponibles depuis août 2022 à travers les ateliers, colloques et forums;
- Actualiser les textes législatifs et règlementaires du secteur.

Conclusion

La vision du secteur pétrolier est de permettre à la République Centrafricaine de réduire à l'horizon 2025 sa facture pétrolière et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Pour y arriver, nous devons repenser le partenariat actuel avec les sociétés PTIAL et PTI-IAS qui, visiblement ne font pas assez d'efforts pour développer le champ pétrolier du Nord du pays.

Nous devons aussi dans le même temps chercher d'attirer d'autres investisseurs sérieux sur les Blocs actuellement disponibles et qui ont d'ailleurs connu un début de valorisation.

Enfin, dans un contexte mondial où tous les discours prônent l'abandon des énergies fossiles vers les énergies vertes, nous devons mettre un accent sur la création de la Société Nationale des Hydrocarbures pour prendre le relais des acteurs actuels qui brillent par le non-respect des obligations contractuelles et des retards délibérés dans la mise en œuvre des projets pétroliers.

Fait à Bangui, le 14 MARS 2024



Francis Didier SODEA.
Directeur Général du Pétrole